**SFAC – séance du 14 janvier 2017.**

Devant un auditoire de 31 personnes, Sophie Descamps, présidente de la SFAC, ouvre l’Assemblée générale annuelle de l’association à 15h.

Elle donne ensuite lecture de son rapport moral de l’année 2016 qui, après une intervention de P. Leriche sur la situation des archéologues syriens, est approuvé à l’unanimité. Elle laisse la parole à la trésorière Pascale Ballet, qui présente le rapport financier de l’année 2016. Ce rapport est approuvé à l’unanimité.

Il est ensuite procédé au renouvellement partiel du comité qui compte cinq membres sortants dont trois sont candidats à leur succession : Olivier de Cazanove, Jean-Paul Morel, William van Andringa. Pour remplacer Hélène Dessales et Katerina Chryssanthaki-Nagle sont proposées les candidatures de Sandrine Huber (Professeur d’archéologie grecque à Nancy ; 28 voix sur 30 votants) et de Maia Pomadère (MCF à l’université de Paris I-Panthéon Sorbonne ; 29 voix sur 30 votants). Les cinq candidats sont élus.

Le bureau de l’association est également modifié dans sa composition : J-Y. Carrez-Maratray est nommé président, W. van Andringa vice-président. C. Colonna est nommée trésorière, assistée de L. Laüt comme trésorière adjointe. Nicolas Monteix et S. Montel sont maintenus dans leur fonction. Cette nouvelle composition est soumise au vote et acceptée à la majorité des suffrages exprimés (30 voix pour sur 30 votants).

L’assemblée générale étant close, le président de la SFAC, J.-Y. Carrez-Maratray, confie à S. Descamps le soin de lire le procès-verbal de la séance précédente. Ce dernier est approuvé à l’unanimité.

Il présente alors O. Henry, qui prononce une conférence intitulée : « L’expression du pouvoir de Mausole et le site de Labraunda en Carie ». Cette communication a été suivie des questions et remarques de Mmes A. Jacquemin, S. Descamps, et de MM. J.-Fr. Bommelaer, P. Ellinger, P. Leriche.

La séance est levée à 18h00.